

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 55

présenté par  
M. Jacob, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques,  
M. Poignant et Mme Vautrin

-----  
**ARTICLE 2**

Compléter l'alinéa 8 par les mots :

« ou définitivement stockée. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose de tenir compte de l'intérêt du captage et du stockage définitif du CO<sub>2</sub>, notamment par la plantation d'arbres et de végétaux pérennes.